

Date de la convocation : 30 mars 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 35 – Pouvoirs 9
 Votants : 44

Vote :
 Pour : 44
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 19h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

D3-2_06_04_2017 : Demande subvention FRES_SCoT

Monsieur le Président propose au Comité syndical de solliciter une subvention au titre du FRES (fonds régional d'études stratégiques), afin de cofinancer le coût supplémentaire lié au SCoT du fait de la large concertation effectuée sur le PADD et le pré-DOO et de la prolongation de la mission de l'AURA sur l'année 2018.

Ce coût supplémentaire est évalué à 50 000€ et la subvention sollicitée à hauteur de 50% soit 25 000€.

Après en avoir délibéré le Comité syndical décide de solliciter une subvention de 25 000€ au titre du FRES afin de financer l'augmentation du coût de l'élaboration du SCoT.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

